

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre 2008

| |
|--------------|
| OBJET |
|--------------|

de la Délibération

**MISE EN VALEUR
DES FONDS
D'ARCHIVES PAR
LE THEATRE -
DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

Date de convocation du Conseil Municipal

30 octobre 2008

Date d'affichage : 30 octobre 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. JARNO à Mme DORE-LUCAS
M. LE BOTLAN à M. LE DORZE
Mme PEDRONO à Mme DONATO-LEHUEDE
Mme ROUILLARD à M. PERESSE
M. DERRIEN à Mme LE STRAT

MISE EN VALEUR DES FONDS D'ARCHIVES PAR LE THEATRE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Afin de mettre en valeur de manière originale les fonds d'archives municipaux, il est prévu pour 2009 de faire « jouer » certains textes conservés dans ces fonds par une compagnie de théâtre. Deux représentations tout public et une représentation pour les scolaires seront données au théâtre municipal à l'automne 2009.

Afin de préparer au mieux cet événement,

Nous vous proposons :

- d'approuver le budget prévisionnel annexé à la présente délibération,
- d'autoriser le Maire à demander des subventions auprès du Ministère de la culture, du Conseil Régional et du Conseil Général.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 6 novembre 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH

BUDGET PREVISIONNEL

| | Dépenses | Recettes |
|---|--|-------------------------|
| Dédommagement de la compagnie de théâtre pour les frais engagés | 2000 € TTC (1608 € HT) | |
| Réalisation d'affiches et d'invitations (par un graphiste) | 960 € TTC (800 € HT) | |
| Impression des affiches et invitations | 360 € TTC (300 HT) | |
| Régisseur (temps estimé 18 h x 35€ TTC/h/pers) | 630 € TTC (507 € HT) | |
| Réalisation des décors et montage | 2000 € TTC (1608 € HT) | |
| Recettes des entrées | | 1320 ¹ € TTC |
| Subvention de la DRAC (30 % du montant HT) | | 1435,14 € TTC |
| Contribution de la ville | | 3194,86 € TTC |
| TOTAL | 5950 € TTC (4783,80 € HT) | 5950 € TTC |

1

Sur la base de 4 €/adulte x 330 = 1320 € (capacité de la salle : 190 places)